64e assemblée des délégués ayant lieu à Brigue les 26 et 27 mai 1984

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres**

Band (Jahr): **10 (1984)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

kommission durch den Zentralbibliothekar vertreten» (letzter Satz hat bisher gefehlt).
Kommentar: An der Delegiertenversammlung 1983 wurde eine viergliedrige Musikkommission vorgestellt und die Delegierten haben der Anpassung von Art. 34 der Statuten an die neue Situation spontan zugestimmt. Damit in Zukunft auch die Zentralbibliothekarin Mitglied der Musikkommission sein kann (was sehr sinnvoll ist), schlägt der Zentralvorstand die Neuformulierung von Art. 34 vor. Mit der Annahme dieses Antrages durch die Delegierten wäre die Statutenänderung auch formell gültig.

12.2 Arbeitsprogramm 1984/1985
Da der Europarat das Jahr 1985 zum «Europäischen Jahr der Musik» ernannt hat, beinhaltet das Tätigkeitsprogramm, das der Zentralvorstand den Delegierten vorlegt, nicht nur das laufende Jahr, sondern auch das folgende. Nur so ist es möglich, die vorgesehenen Aktivitäten sorgfältig vorzubereiten.

Arbeitsprogramm 1984
a) Vorbereitung des «Europäischen Jahres der Musik» (Einzelheiten siehe unter «Arbeitsprogramm 1985»).
b) Wiederholung des Kurses für Stimmführer und Konzertmeister, und zwar einmal in der deutschen und einmal in der französischen Schweiz.
Dauer: je ein Wochenende.
c) Durchführung eines Kurses für Mitglieder der Musikkommissionen:
Programmgestaltung, Zeitberechnung für Konzerte, Programmdruck usw.
Dauer: zwei Samstagnachmittage. Durchführung regional, je nach Anmeldungen.
d) Aufbau eines EOV-Archivs.

Arbeitsprogramm 1985
a) Orchestertreffen Boswil, 4./5. Mai 1985 (siehe «Mitteilungen des Zentralvorstandes»).
b) Gründung der «Europäischen Vereinigung von Liebhaberorchestern».
c) Grosse Informations-Veranstaltung des EOV, der Schweizerischen Chorvereinigung und des Eidg. Musikverbandes: «Liebhabermusizieren in der Schweiz».
d) Projekte des Migros-Genossenschafts-Bundes in Zürich zur Förderung zeitgenössischer Musik für Liebhaberorchester.
An der Delegiertenversammlung werden die einzelnen Projekte näher erläutert.

Rechnungen des Eidgenössischen Orchesterverbandes 1983
Comptes de la Société fédérale des orchestres 1983

(Zu Traktanden 8 und 9 – Ad points 8 et 9 de l'ordre du jour)

1. Bilanz – Bilan

Aktiven – Actif	Fr.	Fr.
Kassa – Caisse		540.15
Postcheck – Chèques postaux		439.35
Bank – Banque		29 791.10
Debitoren – Débiteurs		938.60
Musikalien – Musique		1.--
Delegiertenabzeichen – Insignes délégués		1.--
Veteranenabzeichen – Insignes vétérans		1.--
Ehrenveteranenabzeichen – Insignes vétérans honneur		1.--
Mobilien – Mobilier		1.--
Bestellblöcke – Blocs commandes		1.--
Kataloge – Catalogues		1.--
		31 716.20

Passiven – Passif		
Kapital Ende 1982 – Capital fin 1982	10 986.39	
Überschuss 1983 – Surplus 1983	1 279.81	
Kapital Ende 1983 – Capital fin 1983		12 266.20
Rückstellungen – Réserves		19 450.--
		31 716.20

2. Erläuterungen zur Bilanz – Notes explicatives au bilan

Musikalien – Musique		
Bestand am 1.1.1983 – Etat au 1.1.1983		1.--
Anschaffungen 1983 – Achats 1983	3 132.40	
Abschreibungen – Dépréciations	– 3 132.40	
Bestand am 31.12.1983 – Etat au 31.12.1983		1.--

Sinfonia		
Ertrag der Pauschalabonnemente der Sektionen – Rendement des abonnements des sections		7 620.--
Druckkosten – Frais de l'imprimerie	2 900.--	
Kosten Redaktion und Administration – Frais de rédaction et d'administration	2 065.40	
Andere Verwaltungskosten – Autres frais d'administration	2 200.--	7 165.40
Überschuss – Surplus		454.60

SUISA		
An Sektionen verrechnet – Facturé aux sections		7 884.40
Abrechnung SUISA – Décompte SUISA		7 522.75
Rabatt z. G. EOV – Rabais en faveur de la SFO		361.65

Communications du comité central

1. Rencontre d'orchestres à Boswil en 1985
La rencontre d'orchestres à Boswil dont on parlait jadis, aura lieu définitivement les *4 et 5 mai 1985. Elle sera liée avec la 65e assemblée des délégués.* La rencontre d'orchestres sera, en outre, intégrée dans la série des événements qui se produiront durant l'«Année européenne de la musique».
Dans la deuxième édition de la rencontre d'orchestres, les orchestres participant joueront un morceau imposé et un morceau au gré de l'orchestre. La fondation «Alte Kirche Boswil» chargea les deux compositeurs Alfred Knüsel et Runo Iricksson d'écrire chacun l'un des deux morceaux imposés. Les deux compositions sont là et peuvent être exécutées au choix (suivant la composition de l'orchestre). La rencontre d'orchestres disposera d'un groupe d'experts qui commenteront par écrit les performances des orchestres. Des détails sur la rencontre d'orchestres pourront être demandés au président central. Toutes les sections recevront sous peu la documentation officielle concernant la rencontre d'orchestres à Boswil en 1985. Le comité central et la commission de musique espèrent pouvoir compter sur une bonne participation à cette manifestation extraordinaire où seront cultivés aussi les contacts personnels et sociables.

2. Sections
Nous saluons très cordialement au sein de notre société le Thurgauisches Kammerorchester Frauenfeld, le Siggenthaler Jugendorchester, le Kammerorchester St. Maria Emmenbrücke et le Kammerorchester Pfäffikon ZH.

3. Bibliothèque centrale
Dans l'intérêt d'un fonctionnement normal du service des prêts, nous prions toutes les sections de bien vouloir:
– commander les œuvres seulement par écrit
– d'utiliser exclusivement le nouveau bloc de commande
– d'adresser les envois en retour de façon judicieuse comme il suit:
Société fédérale des orchestres,
bibliothèque centrale, case postale 47,
3000 Berne 22.

4. Rapport annuel 1983
Il nous manque encore toujours plusieurs rapports annuels. Nous prions d'adresser ces rapports (formule de couleur jaune) sans tarder à la secrétaire centrale.

5. Assemblée des délégués de 1984 à Brigue
Est-ce que votre section s'est annoncée? La Société des concerts du Haut-Valais a préparé un très beau programme. Alors...

Herrenschwanden, 20.3.1984
Pour le comité central:
Jürg Nyffenegger, président central

64e assemblée des délégués ayant lieu à Brigue les 26 et 27 mai 1984

1. Cordiale bienvenue à Brigue!
Pour la première fois dans les annales de la Société fédérale des orchestres une assemblée des délégués se tiendra en Valais. Le fait que la «Konzertgesellschaft Oberwallis», section encore jeune, ait été chargée de son organisation signifie pour nous un grand plaisir et honneur. Dans le Haut-Valais, la vie musicale a déjà été cultivée, de tout temps, avec un soin particulier. Une grande attention est vouée aussi à la formation de la jeune génération et ainsi de même à la relève musicale.

3. Betriebsrechnung – Comptes d'Exploitations

	Budget 1983 Fr.	Rechnungen Comptes 1983 Fr.	Budget 1984 Fr.
Aufwand – Charges			
Entschädigung Bibliothekarin – Indemnité à la bibliothécaire	3 600.--	3 600.--	4 800.--
Andere Entschädigungen – Autres Indemnités	200.--	200.--	200.--
Druckkosten Sinfonia – Frais de l'imprimerie Sinfonia	3 000.--	2 900.--	3 000.--
Redaktion und Administration Sinfonia – Rédaction et administration Sinfonia	3 000.--	2 065.40	3 000.--
Sekretariat – Secrétariat EOV	2 000.--	1 600.--	2 000.--
Sitzungen und DV – Séances et AD	3 500.--	3 909.--	4 500.--
Delegationen – Délégations	500.--	-.--	200.--
Kosten neuer Katalog – Frais nouveau catalogue	1 000.--	4 007.--	1 000.--
Unkosten und Material Bibliothek – Frais et matériels pour bibliothèque	1 700.--	1 391.--	2 000.--
Versicherungen – Assurances	700.--	676.80	700.--
Bücher und Schriften – Livres	100.--	21.--	100.--
Lokalmiete Bibliothek – Loyer local bibliothèque	3 200.--	3 231.95	3 500.--
Gratulationen, Ehrungen, Trauer – Félicitations, honneurs, deuil	800.--	595.50	800.--
Übrige Unkosten – Autres frais	4 000.--	3 969.54	4 500.--
Beiträge – Contributions	300.--	250.--	300.--
Musikalien – Musique	4 000.--	3 132.40	4 000.--
Abschreibungen – Amortissements	-.--	-.--	-.--
	31 600.--	31 549.59	34 600.--
Ertragsüberschuss – Excédent des produits	-.--	1 279.81	-.--
	31 600.--	32 829.40	34 600.--
Ertrag – Produits			
Subvention Pro Helvetia	10 000.--	10 000.--	10 000.--
Sektionsbeiträge – Cotisations sections	11 300.--	12 198.--	12 000.--
Sektionsbeiträge Sinfonia – Cotisations sections Sinfonia	7 400.--	7 620.--	7 700.--
Bankzinsen – Intérêts bancaires	700.--	654.75	700.--
Verkauf von Abzeichen – Ventes d'insignes	100.--	150.--	100.--
Verkauf von Katalogen – Ventes de catalogues	-.--	-.--	2 000.--
Verkauf Bestellblöcke – Ventes blocs	100.--	52.--	100.--
Verlängerungsgebühren – Frais de prolongations	400.--	730.--	600.--
Verrechnete Bibliothekskosten – Frais de bibliothèque facturés	1 200.--	1 063.--	1 000.--
Verschiedene Erträge und Gaben – Divers produits et dons	400.--	361.65	400.--
	31 600.--	32 829.40	34 600.--
Aufwandüberschuss – Excédent des charges	-.--	-.--	-.--
	31 600.--	32 829.40	34 600.--

Hinterkappelen, 31.1.1984

Der Zentralkassier – Le caissier central:
Benjamin Brügger

La musique est un bien culturel qui veut être cultivé à l'instar de la vigne. Les deux exigent beaucoup de travail et de patience, les deux nous procurent aussi beaucoup de plaisir et de jouissance.
A l'assemblée des délégués en la salle des chevaliers du château de Stockalper, vous jetterez un regard sur l'exercice écoulé, mais vous prendrez aussi des décisions qui seront d'importance pour la vie musicale future.
Nous nous réjouissons d'avoir pu organiser cette réunion pour les nombreux délégués venant de toute la Suisse. Ils pourront se réjouir d'un séjour en Valais qui leur laissera un souvenir agréable et durable.
Dans ce sens, nous vous souhaitons une cordiale bienvenue pour la 64e assemblée des délégués se tenant à Brigue.

Konzertgesellschaft Oberwallis
Willy Lohri, président

2. Le salut de la municipalité
Pour que l'esprit d'initiative reste vivant dans une communauté, cette dernière a besoin d'une vie culturelle animée permettant à ses membres d'oublier ses soucis quotidiens, car on ne vit pas seulement du pain quotidien et des problèmes que posent la mise en place d'une infrastructure moderne et d'un réseau de distribution d'eau potable, de la construction de routes, etc. pour ne citer que quelques exemples. Dans une communauté, on se doit également d'encourager le développement des arts pour éviter que l'esprit matérialiste ne prenne le dessus. Du point de vue d'une commune, c'est un mérite particulier que possèdent les membres de la Société fédérale des orchestres se plaisant à cultiver l'art musical grâce à l'initiative de toute une élite de personnes actives. Le mérite de cette élite de musiciens est d'autant plus grand puisqu'ils ne ménagent pas leurs peines et ne craignent nullement de s'engager financièrement pour offrir des représentations d'un haut niveau au grand public.
La municipalité de Brigue a tout lieu de pouvoir se réjouir en saluant les délégués de la Société fédérale des orchestres. Cette assemblée nous donne aussi la possibilité de connaître personnellement les responsables de la vie musicale en Suisse. En outre, grâce au concert de gala que la Société des concerts du Haut-Valais donnera, dans le cadre de l'assemblée des délégués, la vie musicale se trouvera imprégnée d'un esprit nouveau dans notre commune et dans tout le Haut-Valais.
Raison aussi pour laquelle les membres de la Société fédérale des orchestres nous sont des hôtes bienvenus. Nous leur souhaitons un plein succès à l'occasion de leur assemblée des délégués et dans leur future activité.
Dr. Werner Perrig, président

3. Comment a été fondée la «Konzertgesellschaft Oberwallis»
La Société des concerts du Haut-Valais est née de la fusion de trois sociétés musicales qui existaient déjà dans la région, soit: le Konzertchor, le Kammerorchester et l'Oratorienchor. Ces trois sociétés, sous la direction musicale de M. Anton Rovina, se produisaient depuis 1968 mais ne disposaient ni de statuts, ni de comité. La fusion des trois sociétés mentionnées plus haut, en une seule appelée la «Konzertgesellschaft Oberwallis», a eu lieu en juin 1982.
De grandes œuvres ont été présentées ces dernières années en Haut-Valais sous la direction de M. Anton Rovina, par exemple: «La Création» de Joseph Haydn, «Le Messie» et «Judas Macchabée» de Georg-Friedrich Händel, «La Passion selon St-Luc» de Georg-Philipp Telemann, «La Passion selon Saint-Mathieu» de Jean-Sébastien Bach et «Carmina Burana» de Carl Orff. En outre de nombreux concerts ont également été organisés avec cantates, motettes et œuvres pour ensembles instrumentaux.
A l'origine de la fusion des trois sociétés musicales, en la «Konzertgesellschaft Oberwallis», on trouve le Dr med. Joseph Escher, chef médecin à l'hôpital d'arrondissement de Brigue. Cette société se compose actuellement d'environ 200 chanteurs et musiciens se recrutant entre Sion et la vallée de Conches et qui, selon les statuts, a pour but de:
- cultiver et encourager la musique de qualité pour chœur et orchestre
- présenter régulièrement des œuvres pour chœur et orchestre
- encourager la formation de jeunes musiciens
- organiser des concerts d'hôtes.

En principe, le programme annuel se compose de deux grands concerts avec chœur. Il est voué une attention toute particulière à l'organisation de concerts pour hôtes, ceci par le fait que le Haut-Valais se trouve quelque peu en retrait des grands centres culturels. Il va de soi que ces concerts sont d'autant plus appréciés. L'année dernière, Peter-Lukas Graf et Ursula Holliger ont été parmi nos hôtes. Grâce à d'excellentes relations il nous a été possible d'engager pour l'année en cours des artistes de renom. Ce sont M. le professeur Hermann Rauhe, directeur de l'académie de musique de Hambourg, qui donnera le 14 septembre, dans la salle des chevaliers du château de Stockalper, une conférence ayant pour thème: «Instigation et délassement par la musique». Le 16 novembre se déroulera en ce même lieu une soirée de chants avec le ténor de renommée internationale Ernst Häfliger, accompagné au piano par Jörg Ewald Dähler de Berne.
Ainsi, la «Konzertgesellschaft Oberwallis» continuera ses efforts pour animer et approfondir la vie culturelle et musicale dans le Haut-Valais.
Willy Lohri, président

4. Convocation
Le comité central de la Société fédérale des orchestres convoque, par la présente, les membres d'honneur, les vétérans d'honneur, les vétérans, les sections et la commission de musique de la SFO à la 64e assemblée des délégués qui se tiendra à Brigue, les 26 et 27 mai 1984.
Chaque section peut choisir, parmi ses membres actifs, passifs ou honoraires, deux délégués ayant droit de vote. D'autres participants n'ont que voix délibérative; eux aussi sont les bienvenus. L'assemblée des délégués peut délibérer valablement sans tenir compte du nombre des sections représentées. Les sections sont

priées de bien vouloir déléguer aussi les vétérans proposés pour la distinction.
Les propositions écrites sont à adresser au plus tard quatre semaines avant l'assemblée des délégués (28.4.1984), formulées de façon précise et dûment motivées, au président central à l'intention du comité central.
Le comité central appelle les sections à se faire représenter au complet à l'assemblée des délégués. Des excuses devront être adressées par écrit au président central, d'ici le 19 mai 1984.

Herrenschwanden, 20.3.1984
Pour le comité central:
Jürg Nyffenegger, président central

5. Programme général

Samedi, 26 mai 1984

13.00 Ouverture du stand d'information au foyer du château de Stockalper. Distribution des dernières cartes de participation.
13.45 Ouverture de la 64e assemblée de la SFO à la salle des chevaliers au château de Stockalper.
15.45 Conférence du Dr med. Joseph Escher, chef médecin à l'hôpital d'arrondissement de Brigue. Thème: «Musik und Medizin».
16.15 Distinction des vétérans de la SFO, avec la participation musicale de solistes interprétant des chants de Schubert. Mlle Lisette Steiner, soprane, Naters, et Mme Heidi Brunner-Gut, Brig, au piano.
16.45 Fin de la 64e assemblée des délégués.
17.00 Concert de la Société des concerts du Haut-Valais. Pour le programme, voir le texte allemand.
18.00 Apéritif dans la cour du château de Stockalper offert par la municipalité de Brigue. Allocution du président de la ville, M. le Dr Werner Perrig.
19.30 Dîner de gala dans la salle du restaurant «Linde» de Naters. Divertissement et partie récréative pendant laquelle les «Walliser Spielliit» se produiront.

Dimanche, 27 mai 1984

Petit déjeuner à l'hôtel.
Vous avez la possibilité de participer à l'excursion suivante:
08.15 Départ de Brigue par train direct à destination de Zermatt. Visite de la station et excursion au Gornergrat (3100 m) avec magnifique coup d'œil sur le Cervin et les quatre mille valaisans. Une surprise vous attend dès votre retour à Zermatt. Le voyage sera accompagné d'un guide qui aura beaucoup à vous montrer et à vous faire découvrir.
Grâce à la compréhension de la Direction du Brigue-Viège-Zermatt nous pouvons vous offrir cette excursion au prix réduit suivant:
Zermatt retour: Fr. 25.–
Gornergrat retour: Fr. 50.–
(prix normal Fr. 80.–).
16.30 Retour à Brigue.

6. Ordre du jour de l'assemblée des délégués

1. Salutations
2. Hommage aux défunts
3. Etat des présences et nomination des scrutateurs
4. Procès-verbal de la 63e assemblée des délégués tenue à Berne, le 14.5.1983 («Sinfonia» 1983, no 2)
5. Rapport du président central sur l'activité de la SFO en 1983 («Sinfonia» 1984, no 1)
6. Rapport de la bibliothécaire centrale pour 1983 («Sinfonia» 1984, no 1)
7. Rapport de la commission de musique pour 1983 («Sinfonia» 1984, no 1)
8. Acceptation des comptes 1983 et rapport des vérificateurs («Sinfonia» 1984, no 1)
9. Budget 1984 et cotisation 1984 («Sinfonia» 1984, no 1)
10. Elections
    10.1 Election complémentaire au comité central
    10.2 Sections vérificatrices des comptes et section suppléante
11. Propositions du comité central
    Programme de travail 1984 et 1985 («Sinfonia» 1984, no 1)
12. Propositions des sections
13. Désignation du lieu de l'assemblée des délégués de 1985
14. Divers
15. Conférence du Dr med. Joseph Escher, chef médecin à l'hôpital d'arrondissement de Brigue. Thème: «Musik und Medizin».
16. Distinction des vétérans fédéraux d'orchestre.

7. Rapport du président central sur l'activité de la SFO en 1983 (Ad point 5 de l'ordre du jour)
La SFO peut jeter un regard sur une année réjouissante mais pleine de travail. L'événement principal fut sans doute l'achèvement du catalogue de la bibliothèque centrale.

1. Sections
Les orchestres nouvellement admis au sein de la société furent mentionnés couramment dans la «Sinfonia». Il est réjouissant de constater que le nombre des orchestres décidant de devenir membre de la SFO, va toujours croissant. Il y eut malheureusement aussi des orchestres qui se virent forcés d'abandonner leur activité pour des raisons financières ou pour manque de membres.

2. Comité central
En plein travail, mais après une longue maladie, notre bibliothécaire centrale, Mme Trudi Zumbrunnen-Abegglen, nous fut arrachée. Nous avons apprécié son activité dans la «Sinfonia» no 4 de 1983. Depuis le décès de Mme Zumbrunnen, la bibliothèque centrale est administrée provisoirement par Mme Käthi Wagner-Engel. Nous remercions ici Mme Wagner cordialement de son engagement total et plein de succès!
Dans ses quatre séances, le comité central s'occupait avant tout de l'édition du nouveau catalogue de la bibliothèque centrale. Ce dernier a paru entretemps et a été distribué à toutes les sections. Nous remercions chaleureusement tous les collaborateurs de l'énorme travail couronné de succès. Nous renvoyons dans ce contexte aussi à la préface du catalogue.
Le comité central s'occupait, en outre, des projets de l'«Année européenne de la musique» (voyez aussi le point 11 de l'ordre du jour: «Programme d'activité 1985»). Les diverses activités ayant pour but de promouvoir l'amateurisme musical et de le porter à la connaissance du public exigent des travaux préparatoires approfondis et subtils.

3. Cours
Au centre culturel d'Appenberg près de Zäziwil, on pouvait organiser un cours pour chefs d'attaque et chefs de registre. Pour diriger ce cours, on a pu gagner le violoniste et pédagogue Walter Ammann. Les participants au cours se montrèrent très satisfaits et désirèrent une répétition (on accèdera à ce désir, voir «Programme de travail 1984»).
Durant l'année écoulée aussi, on a fait beaucoup de musique. Divers articles de presse confirment le niveau souvent élevé de nos sections. Il est réjouissant de constater combien la variété des programmes de concerts augmente tout en englobant de nombreuses trouvailles très précieuses de la littérature d'orchestre, œuvres encore inconnues. En revanche, on constate que les orchestres d'amateurs sont peu soutenus et secourus. Il faut beaucoup d'idéalisme et de courage pour ne pas tout abandonner dans des situations difficiles. Nous félicitons tous les membres de la SFO de leur activité infatigable au service de la musique.
A tous les collègues du comité central et de la commission de musique j'exprime mes remerciements les meilleurs du grand travail accompli.

Herrenschwanden, 20.2.1984
Jürg Nyffenegger, président central

8. Rapport de la bibliothécaire centrale pour 1983 (Ad point 6 de l'ordre du jour)
Que doit écrire une bibliothécaire centrale intérimaire dans un rapport «annuel» alors qu'elle dirigeait la bibliothèque seulement pendant les deux derniers mois? Deux mois d'un exercice annuel marqué par le décès inattendu de la bibliothécaire centrale, Mme Trudi Zumbrunnen-Abegglen. Avec elle nous perdîmes tous une amie et conseillère chère et toujours serviable de la bibliothèque de musique. On a de la peine à croire ce que Mme Zumbrunnen a investi, en fait d'engagement personnel et de forces, dans son travail. Le fait que j'aie repris l'exploitation de la bibliothèque se trouvant absolument à jour, prouve l'acribie avec laquelle la bibliothèque fut dirigée.
Au cours d'innombrables entretiens avec la défunte, je reçus un aperçu de l'activité combien variée de la bibliothécaire centrale, de ses soucis quotidiens, de ses désirs et de ses idées quant à l'amélioration de l'institution. Elle se plaignait souvent de paquets trop lourds, d'envois de retour mal propres, du manque de reconnaissance de la part d'usagers de la bibliothèque par lesquels elle se sentait exploitée. Bien plus fréquemment, cependant, elle se réjouissait d'un salut cordial, d'un remerciement sincère pour un service spécial rendu ou d'une rencontre personnelle. Mme Zumbrunnen aurait voulu trop volontiers modifier différentes choses dans l'exploitation de la bibliothèque et moderniser ce qui était suranné. Elle se réjouissait – et comment! – de travailler avec le nouveau catalogue de la bibliothèque. Elle partit avant sa parution. Mais elle laissa la bibliothèque dans un état sur lequel on pourra continuer de bâtir. Il me reste la belle tâche de poursuivre une œuvre commencée dans le sens de ma devancière.
Un deuxième événement – réjouissant celui-là – se produisit juste encore dans l'exercice écoulé. Au changement d'année 1983/1984, le catalogue de la bibliothèque dont la réédition fut décidée par l'assemblée des délégués de 1980, fut terminé (l'expédition se fit dans les premières semaines de cette année). Personne ne se sent plus allégée de l'achèvement si heureux de ce travail que moi qui ai vécu, dès le début, les innombrables petites difficultés qui devinrent énormes vers la fin. L'usage du catalogue démontrera ce en quoi il est bon et ce qui est moins réussi. Je serai toujours reconnaissante de toute observation ou critique d'ordre constructif. Je voudrais tout particulièrement recommander à nos orchestres de me signaler, lors du renvoi des œuvres, la durée d'exécution afin que l'on puisse compléter le catalogue à l'occasion de sa réédition dans deux ou trois ans.
Avec 443 (1982: au total 589) sorties et 430 (1982: 399) envois en retour, le service des prêts semblait accuser un certain recul. Cependant, dans ces chiffres ne sont pas comprises les œuvres dont on ne demandait que la partition et les nombreuses œuvres consultées à la bibliothèque et emportées par des visiteurs venus de toute la Suisse. En tout, le trafic de la bibliothèque se tenait dans les limites des années précédentes.
L'année écoulée, les désirs des usagers de la bibliothèque furent très variés mais on préférait, comme toujours, des œuvres des grands classiques et de la musique baroque. Un fait frappait toutefois: Souvent des œuvres de compositeurs moins connus furent demandées à l'examen et ensuite renvoyées peu après – peut-être parce qu'elles étaient trop difficiles ou simplement

parce qu'elles ne plaisaient pas autant que celles des grands maîtres. Il est manifeste que de nombreux orchestres d'amateurs joueraient volontiers de la musique qu'on entend moins souvent, désir dont la commission de musique devrait tenir compte dans ses décisions quant à l'acquisition de nouvelles œuvres. L'œuvre la plus demandée en 1983 fut la Simple Symphony de Benjamin Britten qui doit avoir été exécutée cinq fois, suivie du Concerto de piano no 1 de Ludwig van Beethoven, du Concert brandebourgeois de Jean-Sébastien Bach et de la Symphonie concertante pour violon et alto, Koechel 364, de Wolfgang Amadeus Mozart (tous exécutés quatre fois).
Pour terminer, je tiens à relever une innovation en partie déjà connue: Depuis le début de l'année 1984, le téléphone de la bibliothèque centrale est branché sur un répondeur téléphonique (alibiphone). Par une bande magnétique, la personne appelant est renseignée sur mes heures de présence à la bibliothèque. De brèves communications peuvent être confiées à cette même bande magnétique. Le système est moins approprié pour passer des commandes la durée de conversation étant généralement trop courte et le travail de la bibliothécaire étant perturbé par les commandes téléphoniques.
Je remercie les usagers de la bibliothèque de leur compréhension et me souhaite en outre, après un bon départ, une collaboration fructueuse et réjouissante pour les deux parties.

Boll, 11.3.1984
La bibliothécaire centrale intérimaire:
Käthi Wagner-Engel

9. Rapport de la commission de musique pour 1983 (Ad point 7 de l'ordre du jour)
De passage en Suisse entre deux tournées de concerts, je m'empresse de livrer mon rapport dont on voudra bien excuser la brièveté vu la récente constitution de notre commission et les circonstance de mon activité de chef d'orchestre.
Nouvellement constituée au début d'août 1983, la commission de musique s'est réunie pour la première fois le 28 octobre 1983. Une deuxième séance a réuni ses membres le 23 mars 1984.
Ont été abordés les sujets suivants:
- Catalogue de la bibliothèque centrale
- Achats de nouvelles œuvres
- Cours de perfectionnement
- Concours, dont le projet de réglement a été mis au point.

Penthalaz, 19.3.1984
Pour la commission de musique:
Michel Rochat, président

10. Rapport des vérificateurs des comptes
(Ad point 8 de l'ordre du jour)
Traduction
A l'occasion de la revision des comptes ayant eu lieu à Zurich, le 15 février 1984, les soussignés contrôlèrent comme il suit les comptes annuels de la SFO de l'exercice allant du 1.1.1983 au 31.12.1983:
1. Contrôle des entrées et sorties portées dans le livre de caisse et comparaison des écritures avec les pièces justificatives.
2. Contrôle du compte des chèques postaux, du livre de caisse et comparaison des écritures avec les pièces justificatives.
3. Contrôle des papiers de valeur et des carnets d'épargne.
4. Vérification de la clôture annuelle.
5. Révision de caisse.

Le résultat du contrôle est le suivant:
a) Les écritures passées dans le livre de caisse et au compte de chèques postaux correspondent en tous points aux pièces justificatives présentées sans lacune. Les additions et les reports sont exécutés correctement.
b) L'effectif en numéraire au 31.12.1983 correspondait au résultat d'alors du livre de caisse.
c) Les carnets d'épargne furent présentés et les intérêts y sont portés.
d) Les comptes annuels soldent avec fr. 32 829.40 de recettes et fr. 31 549.59 de dépenses par un excédent de recettes de fr. 1279.81.
e) La fortune de la société sera donc portée de fr. 10 986.39 à fr. 12 266.20.

Les réviseurs proposent à l'assemblée ce qui suit: Les comptes de 1983 établis dans toutes les parties soigneusement et clairement sont à accepter et décharge est à donner au caissier et au comité centraux.

8302 Kloten, le 18 février 1984
Les réviseurs:
Stadtorchester Zug
Brigitte Jenny
Kammerorchester Kloten
Peter Schaffner

11. Elections
(Ad point 10 de l'ordre du jour)
11.1 Election complémentaire au comité central
Le comité central propose à l'assemblée des délégués d'élire au comité central, pour remplacer Mme Trudi Zumbrunnen-Abegglen décédée en octobre 1983, Mme Käthi Wagner-Engel, bibliothécaire centrale intérimaire. Mme K. Wagner-Engel connaît au mieux la structure et les fonds de la bibliothèque. Elle était, en outre, collaboratrice principale pour l'édition du nouveau catalogue de la bibliothèque centrale. Le comité central est convaincu d'avoir trouvé en Mme K. Wagner-Engel une personne digne de succéder à Mme T. Zumbrunnen-Abegglen et recommande aux délégués l'élection de la candidate au comité central.

11.2 Election d'une section suppléante de revision des comptes (article 37 des statuts)

12. Propositions du comité central
12.1 Modification des statuts
Faisant suite aux décisions de la 63e assemblée des délégués de la SFO, le comité central propose de modifier l'article 34 des statuts comme il suit (rédaction actuelle entre paranthèses): «Pour l'étude et l'examen de questions purement musicales ainsi que pour établir des propositions en vue de nouveaux achats ou de compléments d'œuvres musicales pour la bibliothèque, le comité central désigne, au sein ou en dehors de la société, une commission de musique de trois à cinq membres (de trois membres) dont la durée de fonction correspond à celle du comité central. Le comité central est représenté au sein de la commission de musique par le bibliothécaire central» (cette dernière phrase faisait défaut jusqu'ici).
Commentaire: A l'assemblée des délégués de 1983, on présentait une commission de musique de quatre membres et les délégués acceptèrent spontanément d'adapter l'article 34 des statuts à la nouvelle situation. Afin que la bibliothécaire centrale puisse à l'avenir aussi être membre de la commission de musique (ce qui est le bon sens même), le comité central propose la modification de l'article 34.
Avec l'acceptation de cette proposition par les délégués, la modification des statuts serait valable aussi formellement.

12.2 Programme de travail 1984/1985
Le Conseil de l'Europe ayant déclaré l'année 1985 «Année européenne de la musique», le programme de travail que le comité central propose aux délégués, englobe non seulement l'année en cours, mais aussi l'année suivante. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de préparer soigneusement les activités prévues.

Programme de travail pour 1984
a) Préparation de l'«Année européenne de la musique» (pour les détails, voir «Programme de travail 1985»).
b) Répétition du cours pour chefs d'attaque et chefs de registre et cela une fois en Suisse alémanique et une fois en Suisse romande. Durée: une fin de semaine.
c) Organisation d'un cours pour membres de commissions de musique:
Composition des programmes, calcul de la durée pour concerts, impression des programmes, etc. Durée: deux samedis après-midi. Organisation par régions suivant les inscriptions.
d) Création d'archives de la SFO.

Programme de travail pour 1985
a) Rencontre d'orchestres à Boswil, les 4 et 5 mai 1985 (voir «Communications du comité central»).
b) Fondation de l'«Association européenne d'orchestres d'amateurs».
c) Grande manifestation informative de la SFO, de l'Union suisse des chorales et de l'Association fédérale de musique: «L'amateurisme musical en Suisse».
d) Projet du «Migros-Genossenschafts-Bund», à Zurich, tendant à promouvoir de la musique contemporaine pour orchestres d'amateurs.

Les divers projets seront expliqués par le menu détail à l'assemblée des délégués.

Forum der Liebhabermusiker
Forum des musiciens amateurs

Orchester, die sich für das Auftreten im Forum der Liebhabermusiker interessieren, wenden sich, wenn sie im Einzugsgebiet von Radio DRS liegen, an eines der Studios in Basel, Bern oder Zürich, oder, wenn sie zum Einzugsbereich von Radio SR gehören, an das Studio Lausanne.

Les orchestres de la Suisse romande qui désirent se produire à Radio SR, voudront bien s'adresser au Studio de Lausanne.

«Radio 84» – am 1. November 1983 eingeleitet, auf 1. Januar 1984 definitiv vollzogen – darf ohne Übertreibung als die umfassendste Reform seit Schaffung der Region DRS im Jahre 1964 bezeichnet werden. Das Liebhabermusizieren wird trotz dem Angebot anderer Freizeitbeschäftigungen sehr stark gepflegt. Es gilt bei diesem Musizieren das ernsthafte Anliegen in besonderen Sendegefässen aufzuzeigen. So sind im Forum folgende Inhalte vorgesehen:
1. Jugend musiziert
2. Konzertante Chor- und Blasmusik
3. Podium der Jungen
4. Forum der Liebhabermusiker

In letzterem werden die Produktionen der Liebhaberorchester gesendet. Sendetag ist seit 1984 in der Regel der letzte Sonntag im Monat von 14 bis 15 Uhr, sofern genügend Stoff vorhanden ist. Es läge im Interesse des Liebhabermusizierens und des EOV insbesondere, wenn sich unsere Orchester vermehrt um ein Auftreten am Radio bemühten. Die Musikabteilungen der Radiostudios DRS von Basel, Bern und Zürich nehmen Anmeldungen stets gerne entgegen und stehen mit Rat und Tat zur Verfügung. Mit besonderer Genugtuung durfte unser Delegierter für das Radiomusizieren feststellen, dass am 26. Februar 1984 der Orchesterverein Bremgarten AG mit einem Konzert für Orgel, Streichorchester, Trompete, Pauken und Schlagzeug von Heinz Marti sowie der Orchesterverein Sempach mit dem Concerto grosso in F, op. 6 Nr. 9, von Arcangelo Corelli zum Zuge kamen. Zur Nachahmung empfohlen! ED. M. F.

Sonntag, 29.4.1984, 14 Uhr
Radio DRS, 2. Programm
Bearbeiter: Albert Häberling

Orchester-Vereinigung Oberstrass Zürich
Leitung: Rolf Bircher
Programm:
Bernard Schulé, Elégie pour cordes, op. 127 (komponiert 1982)
Max Reger, Lyrisches Andante